

# L'ANNÉE EN REVUE

2001–2002 Partenariat Afrique Canada

## Pourquoi le NEPAD donne des raisons d'espérer?



*Jacqueline Nkoyok*

Le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) est un engagement des dirigeants africains d'éradiquer la pauvreté et de mettre leurs pays sur la voie de la croissance et du développement. Pourtant, l'Afrique n'est pas à sa première initiative pour promouvoir le développement du continent. Plusieurs initiatives destinées à relever les défis du développement ont précédé le NEPAD, en particulier le Plan d'Action de Lagos et le Cadre Alternatif Africain pour l'Ajustement Structurel, qui poursuivaient les mêmes objectifs que le NEPAD. Pourquoi le NEPAD donne-t-il des raisons d'espérer?

Par rapport aux précédentes initiatives pour stimuler le développement de l'Afrique, le NEPAD se distingue d'abord par son approche. Pour la première fois, les chefs d'Etats et de gouvernements africains ont reconnu les problèmes du continent au niveau de la gouvernance, de la démocratie et des droits de l'homme. En plus, ils ont reconnu le leadership qui leur revient dans la détermination de la vision du développement de l'Afrique. Egalement, les leaders africains ont reconnu la paix et la sécurité comme facteurs importants du développement de l'Afrique.

Depuis des années, les organisations de la société civile ont réclamé une autre Afrique, une Afrique où il y a la démocratie, la transparence, la responsabilité, la justice économique, le développement humain durable et le renforcement des initiatives et entreprises des peuples africains. Le NEPAD a tenu en compte l'impact négatif de la mauvaise gouvernance politique sur les initiatives africaines passées. Le NEPAD s'est assigné des objectifs en vue de réhabiliter le cadre administratif et politique des pays participants pour cadrer avec les principes de démocratie et de bonne gouvernance politique, réclamés par les peuples africains, mais aussi par la communauté internationale.

La démocratie et la bonne gouvernance sont considérées comme les éléments essentiels pour assurer la croissance économique et la réduction de la pauvreté, dans la mesure où elles contribuent à la diminution des conflits, à rassurer les investisseurs étrangers et créent un climat de cohésion et de paix sociale pour permettre aux peuples africains de vaquer aux activités pour leur auto-prise en charge. Pour réduire de moitié le nombre de pauvres d'ici 2015, et conformément aux objectifs internationaux du développement social, l'Afrique doit mobiliser des ressources financières de l'ordre 12% de son produit intérieur, soit environ 64 milliards de dollars US, d'où la nécessité de créer un environnement interne capable de susciter l'épargne domestique et de bonnes stratégies pour attirer les ressources extérieures qui actuellement s'éloignent de l'Afrique. Son commerce représente seulement 1% environ du commerce mondial. Mais l'Afrique n'est pas « non intégrée » à l'économie mondiale, elle est « mal intégrée », en tant qu'exportatrice surtout des matières premières et importatrice des matières manufacturées, d'où le déficit chronique dans les termes de l'échange. Le problème de l'industrialisation de l'Afrique se pose.

Il devient urgent pour les pays du G8 d'appuyer les efforts des pays africains en réajustant les politiques internationales qui ont contribué aux échecs passés et qui ont occulté les alternatives de développement en Afrique. Le 21 siècle est peut-être celui des espoirs, celui de la convergence de vues entre les gouvernements et leurs peuples, entre le Nord et le Sud sur la nécessité de repenser ensemble le devenir de l'Afrique, le devenir du monde.

### **Jacqueline Nkoyok**

Secrétaire Exécutive, CONGAC, Cameroun  
Présidente de Partenariat Afrique Canada



### **Partenariat Afrique Canada**

#### **CANADA**

323 rue Chapel, Ottawa, Ontario  
K1N 7Z2, Canada

Tél: 1-613-237-6768  
Télec: 1-613-237-6530

Courriel: [pac@web.ca](mailto:pac@web.ca)

#### **AFRIQUE**

BP 60233, Addis Abeba, Ethiopie

Tél: 251-1-667205  
Télec: 251-1-652280

Courriel: [pac@telecom.net.et](mailto:pac@telecom.net.et)

[www.partenariatafriquecanada.org](http://www.partenariatafriquecanada.org)

## LA SOCIÉTÉ CIVILE, LE NEPAD ET LE G8

En juillet 2001, le Sommet des Chefs d'État de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) de Lusaka a lancé la Nouvelle Initiative Africaine, qui est devenue plus tard le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD). Le Sommet du G8 en Italie de juillet 2001 a bien accueilli cette initiative et a annoncé que le sommet du G8 de 2002 au Canada aurait comme thème principal l'Afrique.

Une faiblesse importante liée à l'élaboration du NEPAD et à son lancement par l'OUA réside dans le manque de consultation en Afrique. Le NEPAD n'a pas fait l'objet de débat aux parlements, ni dans les médias ou avec la société civile avant le Sommet de l'OUA de Lusaka, et il n'y a pas eu d'effort de publicité remarqué au cours des mois qui ont suivi son lancement. Partenariat Afrique Canada, en collaboration avec d'autres organisations de la société civile, a décidé de communiquer des informations sur le NEPAD à travers l'Afrique et a encouragé les organisations de la société civile à entamer un dialogue dans leur pays respectif. L'Agence canadienne de développement international (ACDI) a créé un fonds spécial pour faire la promotion du NEPAD, en appuyant les initiatives des organisations africaines par rapport au NEPAD. PAC a informé beaucoup d'organisations de ce fonds. PAC a également collaboré avec le Christian Relief and Development Association (CRDA), une coalition d'ONG éthiopiennes, dans l'organisation à Addis Abeba en 2002 de rencontres nationale et régionale sur le NEPAD.

Partenariat Afrique Canada, en collaboration avec Alternatives et A-Dialogue, a organisé une conférence sur le NEPAD à Ottawa en octobre 2001 afin d'encourager de nombreuses organisations canadiennes à s'impliquer dans un dialogue sur le développement de l'Afrique avant le Sommet du G8 en juin 2002. PAC s'est joint à un comité national qui a appuyé l'organisation du G6B (Group of Six Billion), un sommet de la société civile, qui a eu lieu à Calgary en juin 2002, un peu avant le Sommet du G8. Les recommandations du G6B ont été soumises au gouvernement du Canada la veille du Sommet du G8.

Le Sommet du G8 du Canada a eu lieu et, sur le terrain, les gouvernements élaborent lentement les différents éléments des divers plans d'action. Il est clair que, bien que l'on puisse espérer des hausses sensibles des niveaux de l'aide internationale de la part de certains pays (suite à des années de coupures), il n'y aura pas de « Plan Marshall », même pour la pandémie du sida. La société civile doit réagir à cela en exigeant des changements. Au Nord, il faut apporter des réformes aux politiques nationales et internationales qui ont un impact sur l'Afrique dans des domaines tels que le commerce, la dette, l'aide internationale, les ventes d'armes et les investissements privés. Dans les pays africains, il faut développer un dialogue avec les gouvernements pour exiger un minimum de démocratie, de droits de la personne et de bonne gouvernance. Il faut améliorer le NEPAD et ceci doit se faire sur le terrain et pas aux sommets. La société civile est bien placée pour proposer ces changements et il est prioritaire de l'aider à le faire.

## DES RÉSEAUX AFRICAINS SUR LES RESSOURCES NATURELLES

Partenariat Afrique Canada a renforcé sa collaboration avec des organisations de la société civile africaine qui travaillent sur la question des ressources naturelles. En 2002, PAC a appuyé un atelier sur le pillage des diamants et d'autres ressources du Congo, qui a été organisé à Kinshasa par l'ONG congolaise, le Centre National d'Appui au Développement et à la Participation Populaire (CENADEP). Lors de l'atelier, un réseau national a été créé pour lutter contre le pillage des ressources naturelles du Congo. Le CENADEP coordonne ce réseau.

En Sierra Leone, la Campaign for Just Mining, coordonnée par le Network Movement for Justice and Development, a développé son programme d'éducation et de plaidoyer, appuyé par PAC. En 2002, un rapport a été présenté au gouvernement contenant des recommandations pour la réforme du secteur minier. Un atelier a eu lieu également en 2002, en collaboration avec Third World Network et PAC, qui a réuni des représentants d'ONG de plusieurs pays d'Afrique afin d'élaborer des stratégies par rapport à la gestion des ressources naturelles, à la justice et à la sécurité humaine.

## MISE EN NOMINATION POUR LE PRIX NOBEL DE LA PAIX 2003

Partenariat Afrique Canada et Global Witness ont été mis en nomination pour le Prix Nobel de la paix 2003. La candidature a été présentée par Tony P. Hall et Frank R. Wolf, membres du Congrès des États-Unis, ainsi que par le sénateur américain Patrick Leahy, pour les efforts qu'ont déployés les deux organisations afin de mettre un terme au commerce des « diamants de guerre ».

Les conseils d'administration et le personnel de Global Witness et de Partenariat Afrique Canada sont très honorés par cette nomination. De nombreuses organisations et de nombreuses personnes consacrent désormais de prodigieux efforts au dossier des diamants de guerre—l'industrie du diamant, des douzaines de gouvernements, les médias, des politiciens, des universitaires ainsi que des centaines d'organisations de la société civile. Cette mise en candidature reconnaît qu'ensemble, nous avons fait un énorme progrès au cours des derniers mois, particulièrement au sein du Processus de Kimberley. Cependant, le Processus de Kimberley n'est pas encore achevé, et il reste encore beaucoup de travail à faire pour qu'il devienne opérationnel et efficace.

En bout de ligne, nous ne faisons pas ce travail pour remporter un prix ou conclure des accords. Nous le faisons pour mettre fin à d'horribles guerres en Afrique, qui sont alimentées par les ressources naturelles et par l'apathie qui permet qu'on en fasse le commerce contre des armes et, en bout de ligne, contre des vies humaines. Global Witness et PAC continueront d'effectuer et de coordonner des recherches, un dialogue et des interventions relativement aux diamants de guerre, jusqu'à ce que la question soit réglée de façon satisfaisante.

Vous trouverez la lettre de mise en candidature aux sites web suivants :  
[www.globalwitness.org](http://www.globalwitness.org)  
[www.partenariatafriquecanada.org](http://www.partenariatafriquecanada.org)

# LES ONG, LES DIAMANTS DE ET LE



Ian Smillie

Par une froide journée de novembre 2002, dans la petite ville d'Interlaken, en Suisse, l'industrie mondiale du diamant, les gouvernements de plus de 50 pays ainsi qu'un petit groupe d'ONG ont apposé leur sceau d'approbation sur une entente visant à mettre fin au commerce des diamants de guerre.

C'est l'ONG britannique Global Witness qui a d'abord dénoncé les diamants de guerre, vers la fin de 1998, en faisant connaître le fait

que les diamants alimentaient la machine de guerre de l'UNITA, en Angola. Un an plus tard, Partenariat Afrique Canada diffusait son propre rapport : *Le cœur du problème : la Sierra Leone, les diamants et la sécurité humaine*. Ce rapport racontait l'histoire du Revolutionary United Front (RUF) de la Sierra Leone, un mouvement rebelle dépourvu de toute idéologie, sans revendications ethniques ou territoriales, qui menait une guerre brutale alimentée presque exclusivement par les diamants. Le rapport de Partenariat Afrique Canada dénonçait une énorme fraude internationale de diamants. Il accusait de complicité l'ensemble de l'industrie du diamant, et visait les autorités de la Belgique, qui fermeraient les yeux devant la corruption généralisée. Les diamants étaient aussi source de corruption et de guerre en République démocratique du Congo, où l'on a estimé à 2,5 millions le nombre de personnes tuées au cours de la seconde moitié des années 1990 en raison des guerres pour l'exploitation des ressources. En 1999, le Comité des sanctions du Conseil de sécurité sur l'Angola a mandaté un « groupe d'experts » pour examiner le lien qui existe entre les diamants et les armes. Ce groupe a confirmé ce qu'avaient déjà démontré les ONG.

Le gouvernement de l'Afrique du Sud a organisé, en mai 2000, une rencontre entre les gouvernements et les ONG intéressés ainsi que l'industrie du diamant. C'était le début de ce qui est maintenant connu sous le nom de « Processus de Kimberley » et qui s'est concrétisé, une douzaine de réunions et 30 mois plus tard, à Interlaken. La route entre Kimberley et Interlaken a été cahoteuse. Mais il faut reconnaître qu'à l'été 2000, l'industrie du diamant avait réalisé que si elle ne prenait pas les accusations des ONG au sérieux, elle ferait face à un désastre commercial. En juillet 2000, le World Diamond Congress de Anvers, un rendez-vous biennal des plus importantes sociétés du monde diamantaire, a été presque entièrement consacré à la question des diamants de guerre. Les ONG antagonistes, dont PAC, ont été invitées : l'industrie du diamant réagissait rapidement, passant de la dénégation à l'engagement.

À ce moment, d'autres ONG s'engageaient plus activement. Deux ONG africaines ont aidé à former de vastes coalitions dans leur propre pays : d'abord le Network Movement for Justice and Development en Sierra Leone, puis récemment le CENADEP en RDC. Fatal Transactions des Pays-Bas a été formé par cinq ONG européennes pour agir à titre de point central. Oxfam International s'est engagée, ainsi qu'Amnistie Internationale et Vision mondiale. Leurs représentants américains se sont présentés avec le soutien d'une coalition en pleine

croissance d'ONG américaines, dont plusieurs organisations religieuses. L'objectif de la campagne grandissante n'était pas de nuire à l'industrie, mais plutôt de mettre fin aux diamants de guerre. Mais à certaines occasions, les ONG se sont interrogées sur la pertinence de la négociation.

La seule vraie solution était un accord-cadre intergouvernemental soutenu par des lois nationales dans les pays qui produisent et font le commerce des diamants bruts. L'idée de base était la mise en œuvre d'un système mondial de certification de tous les diamants bruts. Chaque pays producteur de diamants s'assurerait qu'aucun diamant de guerre ne pénètre dans le pipeline entre la mine et le point d'exportation, garantissant l'intégrité de ses diamants. La deuxième partie du nouveau système concernait les expéditions internationales et le besoin que les paquets soient standardisés, protégés contre le trafic, accompagnés de certificats non falsifiables. La troisième partie avait trait à des pays tels que la Belgique, la Grande-Bretagne et Israël, où les diamants bruts sont triés et ré-exportés. Comment pouvait-il y avoir une garantie que les ré-exportations étaient propres alors que les contrebandiers avaient l'habitude de vendre chaque année des millions de dollars de marchandises non déclarées à Anvers, à Tel Aviv et à New York? Le Conseil mondial du diamant a offert une solution partielle, proposant de concevoir une chaîne de garanties vérifiable, pour retracer les diamants selon leur valeur et leur poids, dans leur cheminement d'un négociant à un autre.

De nombreux problèmes sont survenus dans le Processus de Kimberley : la conformité du plan avec les obligations en vertu de l'OMC; les statistiques; les efforts de la Chine pour exclure Taïwan. À la réunion de septembre 2001, à Londres, les ONG ont présenté une pétition publiée par Action Aid et signée par plus de 200 organisations en Europe, en Amérique du Nord, en Afrique, en Amérique latine, en Asie et en Australie, demandant qu'on agisse de façon plus déterminante. Les ONG américaines ont travaillé avec des membres du Congrès engagés, qui ont parrainé un projet de loi sur les diamants propres dans le but d'interdire les diamants de guerre aux États-Unis. Les ONG ont collaboré étroitement avec tous les principaux réseaux internationaux de télévision, la radio, la presse écrite et Internet. Des reportages ont paru dans *Esquire*, *National Geographic*, le *New York Times*, *Der Spiegel* et le *Jornal do Brazil*. PAC a produit des études sur le commerce des diamants en Guinée, en Afrique du Sud, au Canada, au Congo et en Inde. PAC a également produit un rapport de suivi sur la Sierra Leone, qui examinait le rôle que joue la diaspora libanaise dans le commerce illicite des diamants, ainsi que les dispositions d'autres ententes internationales en matière de surveillance.

Dans tout ce processus, les ONG ont eu trois groupes d'alliés. Le premier était l'industrie du diamant. Malgré les nombreux tiraillements, l'industrie savait qu'il fallait en arriver à une entente efficace pour que les ONG la laisse tranquille. Les Nations Unies formaient le deuxième groupe. Le rapport du groupe d'experts du Conseil de sécurité sur l'Angola signifiait qu'il ne s'agissait plus « seulement » d'une campagne menée par les ONG. Ont suivi d'autres groupes d'experts—sur la Sierra Leone, sur la RDC, sur le Liberia—confirmant et reconfirmant le lien entre la guerre et les diamants. En décembre 2000,

# GUERRE

## PROCESSUS DE KIMBERLEY

L'Assemblée générale des Nations Unies adoptait à l'unanimité une résolution avalisant le Processus de Kimberley, lui conférant une nouvelle légitimité, et fixait un calendrier d'exécution.

Le troisième allié, et peut-être le plus important, était le gouvernement de l'Afrique du Sud. Sans un chef de file gouvernemental, le processus aurait certainement emprunté une voie très différente. En fait, la chose que redoutaient le plus l'industrie et l'Afrique du Sud—un boycott par les ONG—aurait bien pu survenir. L'Afrique du Sud a convoqué la première réunion de Kimberley et a présidé le processus tout au long des mois qui ont suivi. Elle a collecté et diffusé l'information, a procédé aux préparatifs de toutes les réunions et en a accueilli trois.

En mars 2002, une réunion de Kimberley du genre « ça passe ou ça casse » a eu lieu à Ottawa, et à la fin, un seul problème grave persistait. Les ONG avaient insisté dès le début sur le fait que le système ne serait crédible et efficace que s'il y avait une surveillance périodique et indépendante de tous les systèmes de contrôle nationaux. Bien que tous les pays soient admissibles, il fallait qu'il y ait une obligation pour tous de se soumettre à une inspection périodique. Pourquoi de nouveaux règlements seraient-ils plus efficaces que les lois qui existaient déjà contre le vol, le meurtre, le non-respect des sanctions et la violation des droits de la personne? Le projet d'entente de Kimberley, cependant, laissait vaguement la surveillance aux soins de réunions plénières annuelles, de même que les cas importants de « non-conformité ».

Entre mars et novembre 2002, les gouvernements ont cherché à s'assurer que la réglementation requise serait en place pour procéder à la mise en œuvre en janvier 2003. Il n'y avait que quelques récalcitrants mineurs—des pays qui ne semblaient pas comprendre que leurs diamants seraient bientôt interdits dans le commerce mondial. Il restait quelques pépins à la fin de 2002. Le système de collecte et de diffusion des statistiques n'a toujours pas été mis au point, bien qu'il soit attendu pour le début de 2003. Et la préoccupation majeure des ONG concernant le manque de surveillance périodique indépendante demeure.

Nonobstant ces difficultés, on assistera à plusieurs changements importants à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2003. Premièrement, les pays qui ont déjà blanchi un quart de milliard de dollars de diamants illicites devront arrêter de le faire. Parmi eux on compte la République du Congo (Brazzaville), la Gambie, le Rwanda et l'Ouganda. Deuxièmement, tous les gouvernements participants émettront des certificats de légitimité pour les diamants bruts qui quittent leur pays. Même s'il n'y a pas de processus de surveillance précis, les diamants bruts seront enregistrés au moment de l'authentification de leur exportation. L'inspection viendra en temps opportun. Si le Processus de Kimberley ne permet pas d'entente à ce sujet, les ONG, les journalistes ou le Conseil de sécurité y verront. D'une façon ou d'une autre, les gouvernements seront obligés de tenir compte de la demande d'examen public de leurs systèmes de contrôle des diamants. Et troisièmement, les expéditions de diamants qui ne seront pas accompagnées des documents appropriés se verront refuser l'entrée aux pays ou seront saisies. Les ONG s'attendent à d'autres obstacles, mais elles entendent participer activement, à mesure que s'implantera le système. Elles sont déterminées à continuer d'exercer des pressions en faveur d'un système de surveillance adéquat.

La guerre fait toujours rage en Afrique de l'Ouest, débordant des frontières du Libéria, de la Guinée, de la Sierra Leone et de la Côte d'Ivoire, et les diamants continuent d'y jouer un rôle. Le pillage des ressources et les conflits se poursuivent en RDC. Et bien qu'il n'y ait plus de guerre en Angola, il n'y a pas de paix réelle, et il n'y en aura pas jusqu'à ce que la corruption dans les industries du diamant et du pétrole fasse place à des investissements qui mettront fin à la pauvreté qui afflige tant de centaines de milliers d'Angolais. Il s'agira finalement du défi perpétuel de l'industrie du diamant et des gouvernements qui en bénéficient : s'assurer non seulement que cesse le commerce des diamants de guerre, mais que cette énorme ressource, qui a causé tant de mort et de destruction, serve dorénavant au développement, en insistant non seulement pour que les diamants ne causent plus de mal mais aussi pour qu'ils fassent réellement du bien.

**Ian Smillie**

Coordonnateur de la Recherche  
Partenariat Afrique Canada

*Des creuseurs de diamants illicites à Kono, Sierra Leone*

## NOUVELLES PUBLICATIONS EN 2001 ET 2002

- > *Autres facettes*, un bulletin périodique au sujet de l'effort international visant à mettre fin aux conflits reliés aux diamants (8 numéros)
- > *L'Afrique et le G8, rapport de conférence* (octobre 2001)
- > *Déstabiliser la Guinée : les diamants, Charles Taylor et la possibilité d'une catastrophe humanitaire de plus grande envergure* (octobre 2001)
- > *Un éclat dans la glace : bénéfiques, protection et réglementation dans l'industrie canadienne du diamant* (janvier 2002)
- > *Les diamants : éternels ou providentiels? L'impact économique des diamants en Afrique australe* (mars 2002)
- > *Monnaie forte: l'économie criminalisée des diamants dans la République démocratique du Congo et les pays voisins* (juin 2002)

- > *Le Processus de Kimberley : les arguments en faveur d'une surveillance adéquate* (septembre 2002)
- > *Guerre et paix en Sierra Leone : les diamants, la corruption et la filière libanaise* (novembre 2002)
- > *Ici? Jamais de la vie : succès, suffisance et suspicion au sein de l'industrie indienne du diamant* (décembre 2002)

Toutes les publications de PAC sont disponibles intégralement sur le site web de PAC au: [www.partenariatafriquecanada.org](http://www.partenariatafriquecanada.org)

Voir dans la section « Ressources » des rapports et des documents récents de diverses sources sur des questions touchant l'Afrique

Vous pouvez obtenir les publications de PAC également en écrivant à: [hsda@partnershipafricacanada.org](mailto:hsda@partnershipafricacanada.org)

## ÉTATS DES REVENUS ET DÉPENSES 2001-2002 Exercice terminé le 31 mars, 2002

REVENUS	2002	2001	DÉPENSES	2002	2001
Agence canadienne de développement international	315 639 \$	205 414 \$	Programmes	103 947 \$	99 293 \$
Ministère des Affaires Étrangères	45 463	58,730	Administration	37 482	26 707
Department for International Development (RU)	37 627	13 466	Initiatives spéciales		10 625
Fondation MacArthur	93 419	8 203	Projets spéciaux	465 966	217 052
Organismes non-gouvernementaux	102 340	61 935		<u>607 395 \$</u>	<u>353 677 \$</u>
Intérêts	5 570	2 263	Excédent des Dépenses sur les Revenus	(2 622 \$)	(1 373 \$)
Frais d'adhésion - membres	1 250	950	Insuffisance de l'actif net à la fin de l'année	(3 995 \$)	(1 373 \$)
Autres	3 456	1 343			
Total	<u>604 773 \$</u>	<u>352 304 \$</u>			

La version intégrale du Rapport des Vérificateurs *McIntyre et McLarty* est disponible auprès de Partenariat Afrique Canada.

## COULEURS D'AFRIQUE 2002

Le festival Couleurs d'Afrique de la région Ottawa-Gatineau d'avril 2002 a présenté de nouveaux longs métrages africains venant de pays tels que l'Algérie, la Côte d'Ivoire, le Rwanda, le Sénégal et la Tunisie. Les auditoires ont pu discuter avec des réalisateurs et des producteurs de film africains. Le festival Couleurs d'Afrique 2002 a été organisé par PAC et sept autres ONG de la région d'Ottawa, en collaboration avec Vues d'Afrique. Le festival de 2003 aura lieu du 1 au 4 mai.



## CONSEIL D'ADMINISTRATION 2001-2002

### MEMBRES AFRICAINS

Jacqueline Nkoyok, Cameroun, *Présidente*  
Kebede Asrat, Ethiopie  
Adam Diaou, Mali  
John Mwaniki, Zimbabwe  
Ibrahim Ouédraogo, Côte d'Ivoire

### MEMBRES CANADIENS

Hon Flora MacDonald, *Vice-Présidente*  
David Onyalo, *Secrétaire-trésorier*  
Bernard Foucher  
Christiane Pelchat

## BUREAUX DE PAC ET PERSONNEL

### CANADA

Francisca Alencar Sousa, *Comptable*  
Bernard Taylor, *Directeur général*

### AFRIQUE

Engudai Bekele, *Coordonnatrice*

### PROGRAMME DE RECHERCHE SUR LES DIAMANTS ET LA SECURITE HUMAINE EN AFRIQUE

Susan Isaac, *Agente de projet*  
Ian Smillie, *Coordonnateur de la recherche*  
Lansana Gberie, *Chercheur*  
Ralph Hazleton, *Chercheur*

## REMERCIEMENTS

PAC œuvre étroitement avec beaucoup d'organisations et d'individus en Afrique, au Canada et à travers le monde. La liste qui suit comprend les organisations et les institutions avec lesquelles PAC a collaboré en 2001-2002.

Organisations africaines et canadiennes membres de PAC  
Action Aid (RU)  
A-Dialogue (Canada)  
African Peace and Conflict Management Studies Centre (Ethiopie)  
Agence canadienne de développement international  
Amnesty International (Canada)  
Centre africain pour la Société civile-CEA (Ethiopie)  
Centre National d'Appui au Développement et à la Participation Populaire (RD Congo)  
Christian Relief and Development Association (Ethiopie)  
Coalition inter-agence sur le Sida et pour le Développement (Canada)  
Comité canadien de coordination pour la Consolidation de la Paix  
Commission Economique pour l'Afrique (Ethiopie)  
Droits et Démocratie (Canada)  
Entraide missionnaire (Canada)  
Fatal Transactions (Pays Bas)  
Global Witness (RU)  
International Peace Information Service (Belgique)  
International Society for Peace and Human Rights (Canada)  
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (Canada)  
Network Movement for Justice and Development (Sierra Leone)  
NiZA (Pays Bas)

Oxfam International  
Somali-Canadian Institute for Research and Development (Canada)  
Sudan Inter-Agency Reference Group (Canada)  
Third World Network (Ghana)  
Union Africaine  
UN-OSCAL  
World Vision

PAC reçoit des financements de la part de plusieurs organisations gouvernementales et non-gouvernementales, ce dont il est très reconnaissant. Ceux qui ont appuyé des programmes de PAC en 2001-2002 comprennent:

Organisations africaines et canadiennes membres de PAC  
Agence canadienne de développement international  
Centre canadien d'étude et de coopération internationale  
Centre de recherches pour le développement international (Canada)  
Christian Reformed World Relief Committee (Canada)  
Congrès du Travail du Canada  
Department for International Development (RU)  
Fonds de justice sociale des Travailleurs canadiens de l'automobile  
Inter Pares (Canada)  
John D. and Catherine T. MacArthur Foundation (EU)  
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (Canada)  
Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix  
Oxfam Canada  
Oxfam GB  
World Vision

